



ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN

Déroulé du stage

"Loi immigration : comment accompagner les collègues et les familles sans papiers ?"

- 9h** Accueil
- 9H30** Présentation du stage et de son initiative par les organisateur.rice.s
- 10h-12h** Intervention de Maître Elsa Hug, avocate au Groupe d'Information et de soutien des immigrés (GISTI), spécialiste du droit des étrangers et de leur accompagnement juridique
2 temps d'intervention (2 fois 45 minutes environ) : point sur le nouvel article de la loi immigration, question de l'obtention des titres de séjour par le travail + temps d'échanges et de questions avec les stagiaires (30 minutes environ)
- 12h-13h30** Repas commun au restaurant municipal de Chelles (**prise en charge à 50 % par les organisations syndicales locales, demande de participation de chaque stagiaire à hauteur de 5 euros**)
- 13h30-14h** Accueil de l'association Turbulences (association locale luttant contre les discriminations et qui s'occupe notamment d'une permanence d'accueil de sans-papiers et qui prend en charge nombre de familles sur le secteur).
Répartition dans les deux groupes de travail de l'après-midi au choix (**merci de signaler de préférence avant la formation dans quel groupe vous souhaitez-vous rendre**).
- 14h-15h30** Groupes de travail
- 1er groupe : comment accompagner syndicalement les salariés en situation irrégulière : retour d'expériences
- 2^{ee} groupe : comment accompagner les familles et les enfants en situation irrégulière : retours d'expériences
- Courte pause
- 15h450-16h15** Restitutions de chaque groupe de travail
- 16h15-17h** Discussion collective autour des suites à donner et clôture



*Avec la FSU,
pour le Service Public !*

